

BUDGET 2016

La mobilisation de l'intersyndicale de l'ESR n'a pas permis d'infléchir la politique d'austérité

Après avoir interpellé nos députés et manifesté le 8 décembre devant le Sénat, le budget global 2016 de l'ESR reste identique à celui de 2015.

→ par Hervé Christofol, secrétaire général

Compte tenu des perspectives de croissance et d'inflation, la part du budget de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le PIB du pays va diminuer et, *bis repetita*, cette année encore :

- le budget par étudiant alloué par l'État aux établissements va baisser;
- la hausse du Crédit impôt recherche (CIR) ne sera toujours pas contrôlée et l'État continuera à augmenter ses subventions à la recherche privée alors qu'il diminue celles accordées à la recherche publique;
- le nombre de chercheurs quittant les laboratoires ne sera pas compensé par des recrutements suffisants;
- la précarité des personnels ne sera pas réduite, comme pourrait le permettre le pourtant bien insuffisant dispositif Sauvadet;

- un PIA (le 3^e) mobilisera tous les établissements à la recherche de fonds et ne récompensera qu'une minorité en stigmatisant l'immense majorité;
- le nombre d'emplois créés dans l'enseignement supérieur n'atteindra pas 1 000 postes car les établissements devront utiliser cette masse salariale pour faire face à l'augmentation de leurs dépenses (inflation et hausse du coût de l'énergie, GVT, hausse du nombre d'étudiants);
- le taux d'encadrement des étudiants diminuera et les mesures d'austérité dans les composantes détérioreront leurs conditions d'études;
- les opérateurs dont les fonds de roulement seraient atypiques vont être sous-dotés : après les universités et les écoles de l'ESR en 2015, c'est au réseau

des œuvres universitaires de mettre la main à la poche en 2016;

- les objectifs budgétaires de la Stranes ne seront pas satisfaits (rendant douteuse la parole gouvernementale qui a voulu faire siens ces objectifs).

L'enseignement supérieur et la recherche ne peuvent se satisfaire d'arbitrages à courte vue : il faut quelques mois pour fermer un laboratoire, une formation ou perdre des compétences, mais il faut plus de huit années pour former un chercheur ou un enseignant-chercheur, reconstruire des équipes et faire rayonner des formations.

Lors du vote du budget fin avril 2015, le CNESER a lancé un avis unanime au ministère et à nos représentants politiques. Combien en faudra-t-il pour être écouté et entendu ? ●